

XIV<sup>e</sup> Année de La Sentinelle.

V. VALLOTON  
administrateur  
RUE DE LA SERRE, 35 a  
CHAUX-DE-FONDS

Abonnements :  
SUISSE

Un an . . . Fr. 5. —  
Six mois . . . » 2.50  
Trois mois . . . » 1.25  
Un mois . . . » 0.45  
Etranger, le port en sus.

# La Sentinelle

## ET

# LE COURRIER JURASSIEN

## RÉUNIS

Journal économique et social — Organe du parti ouvrier suisse  
PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

VIII<sup>e</sup> Année du Courrier Jurassien.

C. NAINE  
rédacteur  
RUE DE LA SERRE, 35 a  
CHAUX-DE-FONDS

Annonces :  
10 cent. la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emploi  
gratuites pour tous les abonnés  
LES PETITES ANNONCES  
au-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois insertions.

Que les Camarades qui tiennent à nous aider dans notre tâche d'émancipation travaillent sans relâche à trouver de nouveaux abonnés et à faire valoir les annonces de **LA SENTINELLE**

## CAMARADES! AUX URNES!

Votez en masse, pas de coupable indifférence, que chacun fasse son devoir et entraîne ses camarades à le faire. Les tarifs douaniers menacent notre existence économique.

Repoussez-les! Votez  
**NON**  
demain 15 mars.

Le scrutin étant fédéral tous les citoyens ont le droit de vote.

## LE SCRUTIN DE DEMAIN

La « Fanfare du Grütli » pour rappeler à tous les citoyens leur devoir au sujet des tarifs douaniers jouera samedi soir la retraite dans les rues de notre localité.

Le lendemain dimanche les « Armes Réunies » parcourront dans le même but une partie de la ville.

## MAISON DU PEUPLE

Nos camarades socialistes de Saint-Claude, organisés en la société coopérative « La Fraternelle » viennent d'adresser aux organisations ouvrières et aux militants de la cause de l'émancipation prolétarienne un projet d'édification d'une « Maison du Peuple ». Et à ce propos, ils ont publié une notice historique du plus haut intérêt et par les faits qu'elle nous conte et par l'esprit qui l'anime.

La société la « Fraternelle » fut fondée le 15 mars 1881. Elle avait pris naissance dans un cercle ouvrier fondé en 1877-78 et dont les premières tendances avaient un léger caractère socialiste, puisé dans le mouvement ouvrier, qui fit son apparition en France, après le retour des exilés de la commune.

Au début, il y eut quelques flottements, de l'indécision. La majorité sembla se prononcer à un moment donné pour une coopérative de production. En janvier 1881, un petit magasin d'épicerie fut ouvert. Les jours de vente furent fixés au lundi après midi et au samedi, durant toute la journée. Ce service d'alimentation n'avait d'autre but que de faire fructifier les capitaux de la société, car on entrevoyait déjà, dans un vague lointain, l'entreprise de production.

Il n'était donc nullement question d'une répartition des bénéfices. Les fondateurs de la société, sans avoir la conception socialiste, en avaient cependant le sentiment.

En février 1882, l'esprit d'intérêt individuel fit, pour la première fois, son apparition. On décida de donner le 60 % des bénéfices aux actionnaires. La société prenait un caractère capitaliste. Seuls les petits épargnistes, les petits fabricants, les ouvriers aisés, trouvaient là un excellent placement de fonds, qui produisit jusqu'en 1895 un dividende variant entre le 10 et le 18 %.

En 1892, naquit à Saint-Claude le « Parti ouvrier socialiste » dont les éléments actifs se trouvaient un peu disséminés partout et composaient en majorité le conseil administratif de la « Fraternelle ». Celle-ci avait en ce moment un dépôt en banque s'élevant à plus de 20,000 francs. Une demande d'emprunt, formulée par les membres du Parti socialiste pour la fondation d'une imprimerie fut adressée à la Fraternelle. Le comité répondit oui, l'assemblée générale non ! De ce jour, ce fut une lutte nécessaire entre les deux éléments composant la société : entre l'esprit conservateur et l'esprit socialiste.

Dans le courant de l'année 1894, un immeuble fut acheté, car ce qu'il fallait éviter à tout prix, c'était le remboursement du fonds de réserve. La situation devenait de plus en plus tendue. Il fallait qu'elle se dénouât par une solution nette. On prit des mesures pour ouvrir toutes grandes les portes aux travailleurs et on décida que le fonds de réserve était une propriété commune sur laquelle les sociétaires n'avaient rien à prétendre.

Le 8 novembre 1896, date importante pour nos camarades de Saint-Claude, ces propositions étaient adoptées. La société faisait ainsi deux parts bien distinctes de ses bénéfices : une part destinée à l'avenir par la constitution d'un capital socialiste, instrument de travail à léguer aux générations futures ; l'autre part au présent, par l'attribution à des caisses de secours et de retraite, de subsides propres à soulager « ceux qui travaillent à l'édification des moyens de lutte » contre l'aléa de la maladie et de la vieillesse.

Les dispositions statutaires sont remarquables et comme telles méritent d'être reproduites intégralement :

« Toute proposition de modification ou de revision sur ce point, tendant à opérer une répartition, un partage ou une dispersion du capital social sera considérée comme nulle et non avenue et rigoureusement écartée de la discussion.

Au cas où la majorité ou l'unanimité même des sociétaires contreviendrait, en les violant, aux précédentes dispositions, la minorité contre la majorité, la commune de Saint-Claude, contre l'unanimité, auront le droit et le devoir de s'emparer de tout l'actif social — la minorité, pour continuer l'œuvre en son nom, la Ville, pour constituer un service public ou une œuvre de bienfaisance.

Il est bien entendu que tant que 7 membres voudront le maintien de la Société, en

respectant les présentes dispositions, la commune n'a pas à intervenir.

Ces statuts règlent donc bien clairement la propriété « communiste » qu'est en réalité le fonds de réserve.

En 1899, le nombre des actionnaires a doublé ; en juin de cette même année. la « Fraternelle » entreprend la boulangerie, puis le service d'habillement et, enfin, le 1er avril s'ouvrait, à Lavans-lès-Saint-Claude, la première succursale de campagne.

Le 15 mai 1900, notre « camarade » Ponard exposait l'intérêt qu'avait la « Fraternelle » à pouvoir développer ses services dans son propre local. L'idée d'une « Maison du Peuple » s'était précisée. Le Conseil d'administration fut chargé de poursuivre activement et par tous les moyens la réalisation du projet, comprenant salles et locaux de réunion, caves, fours et entrepôts et l'aménagement de tous les services qu'aura à prévoir la Société. En 1901, deux parcelles de terrain étaient achetées et notre excellent ami Meunier, architecte, dressait un avant-projet de la Maison du Peuple.

Le bâtiment s'étendra sur une longueur de 40 mètres et une largeur de 22 mètres. Il y aura place pour toutes les activités commerciales et industrielles de la « Fraternelle ». Les locaux de réunions, la bibliothèque, une grande salle de fêtes, rien n'a été oublié. Partout l'eau, l'électricité. Mais pour arriver à chef, il faut une somme de 400.000 francs qui sera réalisée par un emprunt au Crédit Foncier ou par une émission d'obligations remboursables chaque année par voie de tirage au sort.

Ces obligations seront de 100 francs au 3 1/2 0/0 nominatives. Telle est l'économie générale du projet.

Et nos camarades de Saint-Claude de terminer leur exposé par ces mots :

« Nous comptons aussi sur le concours de quelques personnes généreuses qui, favorisées de la fortune, suivent avec intérêt les efforts de la classe ouvrière pour s'organiser et obtenir une société meilleure.

Nous sommes dans une période de l'histoire humaine où la satisfaction de l'homme commence à se chercher dans la satisfaction d'autrui, autant, sinon plus, qu'en la satisfaction de soi-même. De nombreux exemples se sont déjà produits par lesquels des détenteurs de la fortune ont indiqué qu'ils préféreraient attacher leur nom à une œuvre de sociologie, moins retentissante mais plus utile, qu'à une œuvre d'orgueil et de vanité personnelle. La mémoire d'un Malon, d'un Fourier, d'un Rasini, de Mme Dambourg, restera plus vivante dans le cœur des générations futures que celle de n'importe quel constructeur de chapelle.

Le Peuple de Genève.

## Conférence au Cercle ouvrier.

Mardi 10 mars, M. James Perrenoud a donné une conférence contre le Tarif douanier très documentée ; le conférencier a été très clair. Pour lui les partisans du tarif se divisent en deux catégories bien distinctes :

Ceux qui le voteront parce qu'ils espèrent qu'il sera appliqué et ceux qui ne le voteront pas parce qu'il ne sera pas appliqué.

A la première catégorie représentée par les agrariens il réponds par des faits comme celui-ci.

Nos voisins français qui nous livrent déjà de fortes quantités de lait, si nous leur fermons notre marché de bestiaux quitteront l'élevage pour faire du lait, ce lait ils nous l'offriront en franchise avec le nouveau tarif et il pourra être rendu en gare de Chaux-de-Fonds à 14 ou 15 centimes puisqu'il ne vaut que 11 à 12 centimes dans les départements limitrophes, où sera donc le bénéfice pour nos paysans, ils risquent de voir le lait baisser et sont par contre sûrs de voir le coût de la vie augmenter pour eux.

Du reste les propagandistes des idées purement protectionnistes se dérobent à la libre discussion et comptent surtout sur la coalition des intérêts particuliers qu'on fait miroiter aux paysans pour lutter contre l'intérêt général de la nation.

Quant à ceux qui voteront le tarif parce qu'il ne sera pas appliqué ils sont comme le négociant qui majore un prix marqué pour le présenter à l'acheteur, il prend son client pour un imbécile et de creuser plus profond le fossé qui nous sépare économiquement des autres pays ne peut pas faciliter les négociations pour les traités de commerce dont nous avons besoin pour écouler les produits de notre industrie.

Quoi qu'il en soit, si le tarif est voté il en restera toujours quelque chose même si on ne l'applique pas intégralement, il y a urgence donc à réunir dimanche un formidable contingent de

**NON**

## LA MARMITE DU PROLÉTAIRE

Ceux qui ont mangé du chien pendant le siège de Paris déclarent unanimement qu'ils aiment mieux autre chose.

Il paraît cependant que l'habitude de manger du chien tend à se répandre de plus en plus dans l'Allemagne du Sud. On a même construit à l'abattoir de Munich une section spéciale où son abatus les chiens destinés à l'alimentation.

C'est sans doute une de ces habitudes que nos protectionnistes voudraient nous voir adopter puisqu'ils classent dorénavant le bœuf dans les articles de luxe.

**Chronique Neuchâteloise**

**Les cours militaires préparatoires et le dévouement de nos sous-officiers.** — Un de nos amis nous écrit :

Auriez-vous l'obligeance de poser à qui de droit les questions suivantes :

1° Est-il vrai que la Société des sous-officiers de Neuchâtel a reçu du département militaire un subside de plus de 200 francs pour couvrir un déficit qui s'est produit dans le cours militaire préparatoire organisé par cette Société ?

2° Est-il vrai que d'autres sections, celle de la Chaux-de-Fonds entre autres, ont reçu une subvention semblable ?

3° Est-il vrai que le cours militaire préparatoire, organisé l'année passée dans notre ville a coûté à la Confédération la bagatelle de près de 2000 fr. ?

4° Est-il exact que les sous-officiers, instructeurs de ces cours, qui font tant d'étalage de leur abnégation et de leur dévouement au service de la patrie, reçoivent une solde de 60 cent. par heure pour faire manœuvrer leurs guignols ?

C. R.

**Travers.** — Lundi 2 mars, M. Bourquin, pasteur à Fleurier, nous a donné une conférence sur un des derniers ouvrages de Zola, *Travail*. Il nous a nous a montré comment l'illustre écrivain a su flétrir le système capitaliste où tout est guerre, guerre entre patron et ouvriers, guerre entre ouvriers eux-mêmes, les usines fabriquant des instruments de guerre et comment d'un autre côté l'avancement du régime collectiviste en mettant en harmonie les intérêts de tous les travailleurs, travailleurs de la terre, travailleurs d'usine, travailleurs de la pensée produira des œuvres de vie et ouvrira à l'humanité une ère de justice et de fraternité. M.

**Chronique Locale**

**Sanatorium neuchâtelois.** — Les personnes qui n'auraient pas été atteintes par les collecteurs et celles qui désireraient compléter leur souscription sont priées de remettre leurs dons à M. Alfred Renaud, caissier du comité local, rue de la Serre, 16, ou à l'un des journaux de la localité.

Comité local.

**Bienfaisance.** — La Société philanthropique *l'Ouvrière* a reçu par l'entremise de Mme Huguenin la somme de 6 francs, collecte faite au souper de la chorale *l'Avenir*, au Cercle ouvrier. Merci aux généreux donateurs.

— Le Comité du Droit de l'Orphelin a reçu avec une vive reconnaissance le beau don de 100 francs du Comité de la Cuisine populaire.

**Souscription pour venir en aide à une famille dans la détresse.**

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| Listes précédentes. | fr. 59.40 |
| Continuons !        | » 1.—     |
| Anonyme             | » 2.—     |
| »                   | » 5.—     |
| Henri Clerc         | » 3.—     |

Total à ce jour » 70.40

\* Ces deux souscriptions auraient dû être insérées samedi passé. Elles n'ont pas paru par suite d'un oubli involontaire.

**Maison du peuple.** — La question préoccupe un nombre de plus en plus considérable de citoyens. Mardi passé, une trentaine de personnes, réunies au Restaurant économique, ont nommé parmi ceux qui s'intéressent à la création de la Maison du peuple :

Un bureau, des rapporteurs, une commission technique et une commission fi-

nancière, dont le travail méthodique et persévérant, produira, nous l'espérons, prochainement des fruits.

**Le Monde Socialiste**

**Le grain de blé.** — Le chef des inscriptions militaires à Stockholm a reçu ces jours-ci une lettre d'un jeune socialiste de cette ville qui déclare, cela étant contraire à ses convictions, ne pas vouloir prendre part en aucune façon, aux exercices d'assassinat, non plus que de prêter la main à de pareilles choses.

Le citoyen Anderson refuse simplement de figurer parmi les ennemis d'hommes qui personnellement ne lui veulent aucun mal, mais qui sont simplement obligés d'obéir à une autorité arriérée dans la civilisation.

Le flot monte. En France, en Russie, en Belgique, à Genève, maintenant en Suède, partout le blé germe et pour peu que les persécutions sévissent on verra lever la terre les prémices des moissons futures.

**Une flotte socialiste.** — Grâce au talent d'organisation du citoyen Anseele, la vaste coopération du *Vooruit* prend une extension telle qu'elle est devenue une véritable puissance.

Après avoir acheté une grande manufacture de tissage, dont le propriétaire a été conservé comme directeur technique, la coopération a acquis tout un groupe de maisons à Ostende, pour rendre la plage accessible aux familles des prolétaires.

Le citoyen Anseele a l'intention de créer une flotte de barques de pêcheurs socialistes qui fournira à bon marché du poisson aux sociétés coopératives. Ce sera, dit-il, la première flotte socialiste. et nos barques, avec leurs pavillons rouges, mouilleront devant le château royal.

Anseele, qui force aujourd'hui l'admiration de ses adversaires mêmes, a débuté dans la vie en vendant des journaux dans la rue.

**Espagne.** — Tous les cylindres et apprêts des fabriques de tissus de Barcelone et de la banlieue se sont mis en grève. La grève des charpentiers continue, encouragée par les autres corporations. Il s'est produit des actes de violence qui ont nécessité l'intervention de la police et de la garde civile.

**Grève en perspective.** — Les ouvriers en charpente métallique de New-York ont demandé une augmentation de salaire pour le 1<sup>er</sup> mai. Si les patrons la refusent, cinq cent mille ouvriers se mettront probablement en grève.

**Grève au Simplon.** — ISELLF. — Nous apprenons de source certaine qu'aujourd'hui mardi 4000 ouvriers employés à la construction de la ligne d'accès au Simplon, Domodossola-Iselle, se mettent en grève. Les travaux de tunnel suivent leur cours normal.

**Le Monde Capitaliste**

L'autre jour, un pauvre diable est resté sous la neige. Savez-vous comment toute la presse bourgeoise a rapporté le fait :

« Un nommé X... a eu l'autre jour la malencontreuse idée de vouloir passer la nuit à la belle étoile... »

Voilà certes une idée qui ne serait pas venue au journaliste qui a composé ce fait divers. Cynique gredin, va !...

**Chroniques Jurassiennes**

**Porrentruy.** — Il est quelquefois intéressant de prêter l'oreille aux discours de nos bons bourgeois.

Il n'y en a pas de tel pour s'y connaître en fait d'économie sociale. Ces Messieurs à gants de peaux anglaises et binocles se chargent à merveille de faire le procès des ouvriers tant dans une matière que dans l'autre.

C'est ainsi que l'on entend souvent des personnes appartenant aux partis bourgeois vous dire que la crise horlogère qui sévit depuis si longtemps dans le pays est la conséquence des grèves qu'ont fait les ouvriers horlogers ces dernières années.

Si ce n'était pour dévoiler les intrigues qui se cachent sous pareil langage, nous ne nous arrêterions pas une instant à les relever, tellement elles sont insensées et fausses.

On cherche, et cela depuis un certain temps déjà, à miner nos syndicats, on tente de décourager les ouvriers, on profite de la crise pour leur dire de ne plus servir dans les bataillons des organisations syndicales, etc.

On va jusqu'à leur dire que s'ils n'avaient pas fait grève il y a deux ou trois ans, ils auraient du travail actuellement : dans un autre camp on dérouté les ouvriers en leur disant que la religion est trop mise de côté dans les syndicats actuels, on projette d'en fonder — s'il y en a déjà pas — d'autres où l'on consacrerait quelques heures par assemblée pour l'étude religieuse.

Voilà le travail qui se fait de part et d'autres contre les ouvriers.

On reproche à ceux-ci de n'avoir plus de travail parce qu'ils ont fait des grèves, or c'est plus facile à débiter qu'à prouver.

En 1866-67, il y avait aussi une crise, était-ce parce que les ouvriers avaient fait grève ? En 1880, en 1896-87, en 1893-94, il y eut aussi des crises ont-elles eu comme prélude des cessations de travail ?

Non, il n'y avait pas encore de grèves et les syndicats n'étaient pas nés en ces années-là.

Notre bourgeoisie avec ses yeux d'Argus voit un être malfaisant sur qui repose la cause inévitable du marasme des affaires, et elle se trouve bien entendu chez les ouvriers.

Parbleu ! ces chiens verts, s'ils n'avaient pas organisé des syndicats, l'horlogerie continuerait à prospérer, ils ont effrayé les Anglais, les Français, les Allemands et les Belges avec leurs grèves et en retour les marchands étrangers ne décochent plus aucune commission à nos fabricants. C'est l'abomination de la désolation.

Voilà de quelle matière on épluche la question dans le *beau monde*.

Non, Messieurs ! la crise ne provient pas de grèves, vous le savez du reste fort bien, vous savez aussi bien que nous que le chômage est la conséquence néfaste d'une surproduction effrénée et non pas des grèves.

Si nos dirigeants savaient une fois pour toutes s'inspirer des volontés et des besoins du peuple qui les élit, n'aurions-nous pas depuis fort longtemps une révision de la loi sur les fabriques dans le sens de la réduction des heures de travail ?

Il faut que vous soyez bien peu débrouillards pour ne pas comprendre que la loi réglementant le travail dans les fabriques datant de 1877, n'est plus en

harmonie avec les progrès qui se sont faits dans la fabrication.

En 1877, on travaillait 11 heures par jour, comme aujourd'hui, mais par contre, la machine s'est tellement perfectionnée que l'on fabrique trente fois plus de montres dans un jour actuellement, qu'il n'y a vingt-cinq ans.

De ce fait, il est compréhensible qu'un amoncellement de marchandises, dans tous les pays, s'est fait sans qu'il n'ait été suivi d'éconlement proportionnel.

C'est là un des motifs les plus sérieux de la crise horlogère.

Nous ne ferons pas comme nos **Ju-gueurs**, nous ne voulons pas rejeter la faute sur les patrons, car ils n'ont fait que se servir de ce qu'on leur donnait : la faute incombe bien aux ouvriers indirectement, mais non par les grèves, comme on se plaît à le dire si sottement.

Si les ouvriers avaient toujours eu conscience d'eux-mêmes, s'ils avaient voulu donner leurs suffrages à des représentants des classes laborieuses, nous aurions, actuellement aux chambres une représentation équitable qui aurait certainement fait le nécessaire pour la réorganisation de la loi sur les fabriques. Mais non ! Nos ouvriers sont tellement bien embrigadés qu'ils préféreraient voter pour ceux qui leur tirent dessus que d'envoyer aux Chambres des hommes sortis de leurs rangs pour défendre leurs intérêts.

Si, actuellement tous souffrent d'un malaise pesant, il faut le chercher dans la surproduction par la révision de la loi de 1877, c'est par là qu'il faut commencer, car à époques fixées, nous verrons toujours reparaître les crises.

Or, comme la grande majorité des conseillers nationaux sont des capitalistes intéressés à une industrie quelconque, ils ne veulent pas se charger de la révision de loi qui les gênerait dans leurs **belles affaires**, il ne resterait en main des ouvriers, qu'un unique moyen, le meilleur peut-être ce serait une politique toujours plus accentuée vers la conquête des pouvoirs publics et notamment aux Chambres fédérales, en n'élisant que des hommes sur lesquels ils peuvent compter. Comprendront-ils leur situation ? Feront-ils leur devoir ?

**Montier (Corr.).** — Un comité d'initiative s'est formé dans le but d'organiser une association ouvrière pour l'achat en commun des marchandises de première nécessité. La vie étant passablement chère à Montier, cette innovation sera saluée avec joie par toute la population ouvrière.

Une assemblée dont la date sera annoncée plus tard aura lieu prochainement et où on aura l'occasion d'entendre M. Pierre Nicol, député de Porrentruy, qui donnera une conférence sur cette question.

**Montier (Corr.).** — Dernièrement, dans presque tous les journaux de la Suisse, circulait un communiqué de nos adversaires concernant un membre socialiste de la commission des Ecoles de Berne qui n'aurait pas un casier absolument vierge.

Pour votre gouverne, sachez, Messieurs nos adversaires, que dans notre localité, nous avons eu, pendant de longues années, non pas comme membre, mais comme *président de la commission des écoles primaires* un fameux notaire qui, non content de vendre un immeuble deux fois a été reconnu coupable par la Cour d'appel d'actes moraux contre nature.

Ces belles actions ne l'ont pas empê-



ché d'être nommé à cette honorable place et de rester en fonction pendant de longues années.

Pour finir voici le bouquet ! Notre illustre conseil communal vient de le proposer comme tuteur d'un pauvre diable qui avait encore quelques sous à ronger. Bravo ! libéraux du Conseil ! n'avez-vous pas honte !

Sur ce, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle en nous permettant de conseiller à nos adversaires, tant libéraux que radicaux, de balayer devant leurs portes avant de chercher à éreinter l'ouvrier qui travaille et qui pourtant s'en s'ouvrira un jour.

Jean BART.

**Anniversaire de la Commune.** — L'Union ouvrière de Bienne célébrera dimanche 15 mars l'anniversaire de la Commune de Paris par une fête à la Tonhalle. Le camarade Kessler, d'Olten, parlera en allemand ; Naine, de la Chaux-de-Fonds, en français. Plusieurs sociétés de musique, de chant et société théâtrale ont promis leur concours. Invitation cordiale.

**Convocation.** — Assemblée générale des ouvriers horlogers de Porrentruy, le 14 mars 1903, à 8 heures du soir, au local, Café du Commerce, 1<sup>er</sup> étage.

Tractanda : 1. Perception des cotisations. — 2. Réception de nouveaux membres. — 3. Rapport des vérificateurs de comptes. — 4. Rapport du Comité sur l'exercice 1902-1903. — 5. Renouvellement du Comité. — 6. Imprévu.

Les caissiers du syndicat et du secours mutuel se tiendront à la disposition des collecteurs à partir de 7 1/2 heures.

Le Comité.

*En temps de crise la mère de famille ne peut pas faire de fortes provisions et généralement elle n'obtient en petites quantités que des produits inférieurs, il n'en est pas de même pour le thé Vigor qui est toujours excellent même en petits paquets. Pour la vente en gros A. Naine-Robert, Peseux-Neuchâtel.*

**Un titre de propriété peu commun.** — La scène suivante s'est passée devant un tribunal de la Nouvelle-Zélande. Un jeune homme de 15 ans avait accusé un vieux chef de la tribu des Maoris de l'avoir dépouillé de toute une contrée, qui, depuis une dizaine de générations, était la propriété de sa famille.

Lorsque le juge demanda à l'accusé de quel droit il avait pris possession de ces terres, celui-ci se leva lentement, puis, dit en montrant d'un air dédaigneux son accusateur : « Il y a quinze ans j'ai mangé son père, par conséquent ces terres m'appartiennent. » Le juge eut beau lui dire que ce titre n'avait aucune valeur, le vieux chef ne voulut pas entendre raison.

Que d'anciens titres de propriété, dans le monde civilisé, ne valent pas mieux.

**BIBLIOGRAPHIE**

*La question sociale et la Paix*, brochure par Pierre Clerget, professeur au Locle, publiée par le Comité central de la Société suisse de la Paix.

Les quelques lignes suivantes de la préface nous indiquent l'esprit dans lequel M. Clerget a travaillé son sujet :

« La question sociale est sur toutes les bouches. Elle constitue le grand problème que le XIX<sup>e</sup> siècle a posé et que le XX<sup>e</sup> siècle aura à résoudre par la loi ou par la force. L'évolution économique qui s'est faite au cours du siècle dernier, par l'application de la vapeur à l'industrie a produit une double concentration : 1<sup>o</sup> l'atelier s'est transformé en usine et le travail individuel en travail collectif, 2<sup>o</sup> les ouvriers sont devenus la classe ouvrière et les patrons la classe patronale. A cette situation nouvelle, il fallait des lois nouvelles. Ces lois sont encore à l'état inorganique, de sorte que la solution du problème se présente ainsi : « organiser le travail en faisant

tout le juste et tout le possible sans rien faire au delà du juste, ni rien tenter en dehors du possible. Telle doit être la politique sociale. »

M. Clerget nous paraît être dans la bonne direction et il donne à son sujet toute l'ampleur qu'il mérite. Son analyse ne va pas assez loin à notre gré, mais jusqu'où elle va, elle est juste en général.

Des phrases comme celle-ci : « C'est une loi absolue que toute question sociale est une question internationale » démontrent que l'auteur n'envisage pas la question par ses petits côtés, ou bien encore : « C'est donc à la classe ouvrière qu'il appartient de se prononcer. Sans elle, les pacifiques ne pourront jamais rien, avec elle ils pourront tout. »

Nous recommandons aux socialistes et aux pacifiques en général de lire et de répandre la brochure de M. Clerget, elle peut éclairer bien des cerveaux et les aiguiller dans la bonne direction.

**Sommaire du N° 10 de la Tribune Libre.** — 1. Chronique politique, par Albert Gobat. — 2. De tout un peu. La moyenne, par Emile Bessire. — 3. Un texte non cité de La Fontaine, par Samuel Cornut. — 4. Au siècle passé (suite) par T. Combe. — 5. Isabelle Kaiser, par Marco. — 6. Ce que lisaient nos pères. Marie la Tresseuse. Nouvelle (Suite), par P. Sciobéret. — 7. Bulletin. — 8. Le chômage et les moyens d'y remédier, par Walter Biolley.

Les personnes qui seraient en possession des numéros 74, 86, 90 et 98 de „LA SENTINELLE“ année 1902 rendraient service à la rédaction de notre journal en les lui faisant parvenir au bureau. Serre 35 a.

Dimanche 15 Mars

PHARMACIE D'OFFICE  
Pharmacie LEYVRAZ

C. NAINE, rédacteur responsable  
Impr. F. ZUCKINELLI, Locle

**Adresses utiles**

**S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40**  
Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. *Davis gratuit sur demande.*

**CERCLE OUVRIER Serre, 35 a**  
Ancienne Synagogue. Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich. Téléphone.

**JEAN WEBER Rue Fritz Courvoisier, 4, La Chaux-de-Fonds.** — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.

**AMEUBLEMENT & TAPISSERIE Ch. Frey, Industrie, 9.** Choix immense de meubles garantis. Spécialité de lits complets de toute confiance.

**AU GAGNE-PETIT Lainages Soieries**  
E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6. Corsets français, prix de fabrique. — Blancs.

**WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Merceries, Laines et Cotons.**

**JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10**  
Grand choix de Chapellerie en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

**MAGASIN DU PRINTEMPS J. Matile.** Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS

**BRASSERIE DE LA COMÈTE Ulrich Frères.** — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.

**PHARMACIE CENTRALE Charles Béguin,** Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

**MOKA DES FAMILLES** Demandez à vos épiciers la Chicorée Moka des familles, la seule garantie pure racine de chicorée. E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.

**20% LIQUIDATION 20%**  
Hutmacher-Schalch. Tableaux, Glaces, Encadrements, Papeterie, Maroquinerie, Articles fantaisie.

**LIQUIDATION** de tous les meubles et fournitures de l'ameublement E. Hartmann. Balance. 14.

**GRAND BAZAR** Spécialité d'articles mortuaires en tous genres. Spécialité d'articles mortuaires en tous genres. **DU PANIER-FLEURI**

**Saison d'Hiver CHAPEAUX DE FEUTRE PARAPLUIES**



Chapeaux de cérémonies

Casquettes

Bérets

Cravates

et assortiment complet dans tous les genres du meilleur marché au plus cher.

10, RUE NEUVE, 10

Se recommande

Conformateurs — Réparations.

J. VERTHIER

**ECOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-GALL**

pour Fonctionnaires des services de transports  
DIVISIONS : CHEMINS DE FER, POSTES, TÉLÉGRAPHES, DOUANES  
2<sup>e</sup> Cours annuels. L'année scolaire commence le 1<sup>er</sup> Mai. — Contribution scolaire: Les Suisses en sont dispensés. —  
Termes pour les inscriptions, 31 mars. Age d'admission, 15 ans.

Cours préparatoire (Recommandé surtout aux élèves de langue étrangère. Finance scolaire: Suisse, 10 fr. par mois.)

**PORTRAITS**

Faites faire vos agrandissements photographiques directement à l'atelier spécial de

**J. CAVO, Terreaux, 6, Neuchâtel**

Grands tableaux richement encadrés, grandeur naturelle pour 25 francs.

MATHEY-DORÉ, Ingénieur-Conseil  
Chaux-de-Fonds, Rue Léopold-Robert  
OFFICE GENERAL  
BREVETS D'INVENTION  
en Suisse et en tous Pays  
FONDÉ en 1889. Références de 1<sup>er</sup> ordre

**AUX MALADES PAUVRES**

remise gratuite de remèdes homéopathiques les mardi et vendredi de 1 à 2 h. Grenier, 16.

**IMPRIMERIE ZUCKINELLI, LOCLE**

Impressions très soignées en tous genres. — Travaux de luxe. — Illustrations noir et couleurs. — La maison donne gratuitement et par retour du courrier, tous les renseignements, devis, etc., concernant les arts graphiques. — Adm. du Montagnard. — Téléphone.

**MAGASIN WILLE-NOTZ**

très assorti en Mercerie, Dentelles à la main, Cols nouveauté, Laines Cotons, Bas, Chaussettes.

**Fournitures pour Tailleurs et Tailleuses**

Toutes les NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS sont arrivées à la

CHAPPELLERIE EDELWEIS  
rue de la Serre, 81

Grand choix de chapeaux pour Messieurs et jeunes garçons.

Cravates nouvelles, Cols, manchettes, bretelles, savons fins.  
Se recommande: Mme Dubois

**ALLUMETTES SOUFFRÉES**

Caisse, 200 gr., boîtes rondes Fr. 6 40  
Allum. suéd caisse à 1000 boît. . 12 80  
Lessive 10 kg. . 3 10  
Savon à la poix, 10 kg. . 4 90  
Graisse p. cuir, 10 boît. à 1/2 kg. . 3 50  
Graisse p. voit. bid. à 5 kg. . 1 80  
WINIGER, dép. de gros, BOSWIL  
(H 1492 Q)

Pour trouver rapidement une place en Suisse ou à l'Étranger,  
Pour vendre commerces, industries, propriétés, immeubles, etc.  
Pour trouver associés ou commanditaires. Joindre timbre pour réponse.  
Adressez-vous à l'Union des Bureaux de Publicité.  
Numa-Droz, 115, CHAUX-DE-FONDS

**A VENDRE**

Des lits propres à une et deux places, commodes, bureau à 3 corps, canapés, secrétaires, tables et chaises divers genres, poussettes à trois roues, potager avec accessoires, 1 grand lot de cadrans pour l'exportation et divers tours et étaux pour l'horlogerie.

ACHAT, VENTE ET ÉCHANGE

S'adresser à S. PICARD,

Industrie 22

CHAUX-DE-FONDS

**Agence Wolff**

7, RUE LÉOPOLD-ROBERT 7

**Etude d'Avocat**

Renseignements juridiques. Recouvrements, Procès.

**DÉFENSES PÉNALES**

Directeur du Contentieux:

C. NAINE, Avocat

**EN CAS DE DÉCÈS**

plus de démarches à faire  
S'adresser directement à la Maison

**LOUIS LEUBA**

rue du Doubs 75

LA CHAUX-DE-FONDS

Etat-civil, Cercueils, Fossoyeurs  
Transports, etc.

On se rend à domicile.

Téléphone 872

Monuments Funéraires

**Vins et Spiritueux**

en gros

**PAUL PEYTREQUIN**

Bureaux, rue Neuve 9

Téléphone Caves et Entrepôts rue de la Serre 92-94

Spécialité de Malaga et Vin de table. — Vins français en fûts et en bouteilles. — Assortiment de Liqueurs fines.

Neuchâtel blanc 1902 extra, 1<sup>er</sup> choix.

Echantillons à disposition.

Se recommande, PAUL PEYTREQUIN

Pour cause de cessation de commerce

# LIQUIDATION COMPLÈTE

GLACES  
TABLEAUX  
GRAVURES  
ENCADREMENTS

de tous les articles en magasin  
**HUTMACHER-SCHALCH**

ALBUMS  
MAROQUINERIE  
PAPETERIES  
REGISTRE

Tous les articles sont de première fraîcheur marquées en chiffres connus et seront cédés avec un

Rue Neuve, 9

Rabais de 20 %

La Chaux-de-Fonds

Avis officiel de la commune de La Chaux-de-Fonds.

## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.

### Changement des termes.

Les propriétaires de La Chaux-de-Fonds sont informés qu'ils peuvent se procurer au **secrétariat communal, à l'Hotel communal, rue de la Serre 23, II<sup>me</sup> étage**, les formulaires imprimés portant modification aux baux existants, relativement à l'échéance des baux et le paiement des loyers semestriels dont les époques sont reportées au 30 avril et au 31 octobre, au lieu de la St-Georges et de la St-Martin, 23 avril et 11 novembre.

Prix des deux formulaires **5 centimes.**

SECRETARIAT COMMUNAL

Avis officiel de la commune de La Chaux-de-Fonds

## VOTATION POPULAIRE DU 15 MARS

sur la

### Loi fédérale sur le Tarif des Douanes

Les électeurs suisses de la circonscription communale de La Chaux-de-Fonds, sont prévenus qu'en vertu des articles 13, 14 et 15 de la loi sur les élections et votations, les registres civiques sont à leur disposition pour être consultés au Bureau de la Police des habitants, Hôtel communal, dès aujourd'hui au vendredi 13 mars 1903 à 6 heures du soir.

Les électeurs qui ne sont plus en possession de leur carte civique ou les nouveaux arrivés qui ne l'ont pas reçue, doivent en réclamer une au bureau indiqué ci-dessus dans le même délai. Ceux qui désirent se procurer un exemplaire de la loi soumise à la votation peuvent en réclamer à la Préfecture ou au bureau de la Police des habitants

La Chaux-de-Fonds, le 4 mars 1903.

Conseil communal.

## BOUCHERIE CHEVALINE



Rue de la Balance 6 a.

A l'Economie des Ménagères, belle viande de cheval à **40 cent.**, sans os. — Gendarmes à 10 cent. pièce, ainsi que cervelas et Salamikis.

Se recommande, **SCHNEIDER-BENOIT.**

## Catarrhe d'estomac, anémie

Excusez-moi si j'ai tardé un peu à vous répondre, mais je désirais m'assurer de ma guérison. Je vous dois une grande reconnaissance, car c'est grâce à votre traitement par correspondance que je suis délivrée des maux dont je souffrais depuis 10 ans, soit *anémie, catarrhe d'estomac, faiblesse d'estomac, dérangements des fonctions digestives, oppressions après les repas, vertiges, nervosité et constipation.* Si je compare ma vie d'aujourd'hui à celle que j'avais autrefois, pendant que j'étais sujette à tant de maux, je me trouve en paradis et ne puis assez remercier Dieu de vous avoir trouvé pour me guérir. Je fais des vœux bien sincères pour votre prospérité afin que par votre méthode curative toute spéciale, vous puissiez encore soulager un grand nombre de malades. Pour mon compte mille fois merci. Si jamais quelque membre de ma famille retombait malade, certainement je réclamerais encore votre secours avec la plus grande confiance. J'ai donné aussi votre adresse à plusieurs personnes que j'encourage beaucoup à demander vos soins. Concise, Vaud, le 28 juillet 1901. Sophie Cornu née Vuilliermet. Vu pour l'égalisation de la signature. Louis Vi-net, syndic. Adresse: *Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.*

## USINE A GAZ DE LA CHAUX-DE-FONDS

VENTE DE COKE

Dès ce jour tous les prix sont abaissés de **SOIXANTE CENTIMES** les 100 kg.

Prix de vente par sac de cinquante kg.

|  |                 |                  |
|--|-----------------|------------------|
| Coke concassé pour chauffage                   | à l'Usine       | Rendu à domicile |
|  | fr. <b>1.60</b> | fr. <b>1.85</b>  |
| " d'Allemagne (p <sup>r</sup> émailleurs etc.) | " <b>1.75</b>   | " <b>2.—</b>     |

Rabais pour grandes quantités et pour coke non cassé.

Prix-courant à disposition à l'usine à gaz.

La Chaux-de-Fonds, le 27 février 1903.

DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

## LIQUIDATION DE L'AMEUBLEMENT

E. HARTMANN

Rue de la Balance, 14

soit, Stores, Tentures, Rideaux, Etoffes, Crins, Plumes et Duvets.

EBÉNISTERIE. — TAPISSERIE. — LITERIE

Prix 20 % en dessous du prix de facture.

## COMBUSTIBLES

### J. KUNZ-KRENTTEL

Temple-Allemand 13.

Chantier: Doubs 19.

Sapin très sec, 1 fr. 10 et 1 fr. 20. — Déchets de bois, 3 fr. 50 les 100 kg. — Foyard, 1 fr. 20 et 1 fr. 30. — Tourbe, Anthracite belge. — Briquettes Ire marque. — Houille. — Coke. — Charbon foyard. — Sciure.

Téléphone 975.

Téléphone 975.

## MARIAGES

Alliance des Familles

Rue Numa-Droz 90, à La Chaux-de-Fonds.

Quatre sœurs âgées de 22 à 28 ans, avec de bons métiers et petit avoir, désirent épouser de bons ouvriers, si possible faisant partie de l'Union Chrétienne.

Une **Demoiselle** âgée de 40 ans, comptable, possédant petite fortune, désire épouser un **Monsieur** de même âge et même position.

Une **Demoiselle** très riche, âgée de 33 ans, désire épouser un **Monsieur** dans une grande administration ou notaire.

Une **Demoiselle** âgée de 31 ans, bon métier, possédant petite fortune et son mobilier, désire épouser un **Monsieur** distingué.

Plusieurs autres **Demoiselles** de tout âge, désirent épouser des **veufs** avec enfants; toutes ces personnes sont de toute moralité et possèdent quelque avoir.

S'adresser en toute confiance et discrétion à **M<sup>me</sup> C. Kunzer**, rue Numa-Droz 90.



## LES PARENTS

qui désirent renseignements et conseils précieux pour l'avenir de leurs fils trouveront ce qu'il leur faut dans le petit livre

LES ÉCOLES TECHNIQUES

et le

## CHOIX D'UNE CARRIÈRE

par L. EGGER

En vente au Bureau de LA SENTINELLE

Prix: 1 Fr.

Envoi au dehors contre 1 fr. 10 en mandat-poste.



## MAGASINS DE L'ANCRE

Les rayons des

Nouveautés pour Robes

Costumes Tailles-Blouses

sont au grand complet.

Choix magnifique en genres dernière création.

Notre grande vente, augmentant de saison en saison, nous permet de tenir nos prix généralement meilleur marché que partout ailleurs.

Rayon important de pièces à prix réduit pour fin de séries. — Echantillons à disposition.

## Fromage gras du Jura

Été 1903

qualité extra. Envoi franco. Chez M. L. Descœudres, aux Puits-de-Martel.

## Au magasin Jaquet-Droz 6 Produits d'Italie.

J'avise mon honorable clientèle ainsi que le public en général que je suis toujours bien assorti en charcuterie, salami, salametti, jambons, mortadelle, bologna, macaronis de toute façon et de 1<sup>re</sup> qualité, fromage, bon vin d'Italie, thon, sardines, harengs, morue, poissons marinés. Fruits secs du midi. Se recommande, **A. Fiorini.**

## Photographie artistique

HUGO SCHENI

84, LÉOPOLD-ROBERT, 94

## Pousettes

LES

Pousettes

Neeser

sont arrivées. Beau choix. Prix défiant toute concurrence.

Se recommande,

**Henri Mathey**

Rue du Premier-Mars 5

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone

Téléphone

## SPIRAUX MOUS

20 centimes la douzaine avec remise de 10 %

aux Magasins de Fournitures

## ALBERT SCHNEIDER

3, rue Fritz Courvoisier 3, et chez M. Th.

VUITEL-GABRIE, 49, rue de la Paix 49.

Café de l'Espérance, derrière le Casino, Fondues & Escargots renommés à toute heure Restauration